

Didier Deschamps renonce à poursuivre Christophe Dugarry en justice



Après des propos de Christophe Dugarry à l'encontre du sélectionneur des Bleus, ce dernier avait envisagé de porter plainte contre son ancien coéquipier en équipe de France. Avant de se raviser.

20 ans après leur sacre commun en Coupe du Monde, en 1998, Didier Deschamps et Christophe Dugarry n'ont plus rien à se dire. Rien d'amical, tout du moins. Après des déclarations de l'un et de l'autre, à la suite du récent sacre des Bleus, le 15 juillet dernier, l'actuel sélectionneur de l'équipe de France avait un temps envisagé de porter plainte contre son ancien coéquipier, comme l'indique *Le Parisien* de ce mercredi 22 août.

"*Dugarry ose dire que je prends la France en otage (avec la non-sélection de Karim Benzema, ndlr). Cela dépasse l'entendement. On a vécu des choses ensemble, donc je sais qu'en termes d'état d'esprit, sincèrement, j'ai vu beaucoup mieux*", avait répliqué Didier Deschamps, le 20 juillet dernier à la suite d'une critique de Christophe Dugarry.

Alors, lundi 20 août sur RMC Sport, l'ex-attaquant tricolore a lui aussi voulu riposter. "*Je l'ai connu en 1990 et 1991 et il y a toujours eu des histoires sur lui. Je me rends compte qu'il est dans beaucoup d'affaires*", lâchait alors "Duga". Des propos que le sélectionneur de 49 ans n'était semble-t-il pas disposé à laisser passer, puisqu'il aurait étudié avec son avocat, Me Carlo Brusa, la possibilité de porter plainte contre Christophe Dugarry. Mais RTL indique ce mercredi que Didier Deschamps "*préfère ne pas alimenter une polémique qu'il juge médiocre, préférant rester au-dessus de la mêlée*".